

11.09.2015

L'apprentissage fitness est à la mode



Kenny est apprenti en 3ème année au CPLN.

Il est jeune, mais en vogue. Le CFC d'assistant en promotion de l'activité physique et de la santé a vu le jour en 2013, à Neuchâtel. Cette formation est dispensée par le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN).

De la préparation physique en passant par l'apprentissage des parties du corps et les tâches de maintenance : les domaines d'étude sont variés. Au total, deux classes de quinze élèves romands suivent ce cursus chaque année. Il est dispensé par une dizaine de professeurs issus autant du milieu académique que du monde du fitness. La condition pour entamer ce CFC est d'avoir un contrat d'apprentissage dans un fitness puisque parallèlement des deux jours au CPLN, le reste de la formation se déroule sur le terrain.

Dans le canton de Neuchâtel, certains établissements ne les forment pas ou peu leurs apprentis. Une situation dangereuse pour les clients mais qui n'est que très peu contrôlée. D'autres centres de remise en forme, préfèrent envoyer leurs apprentis suivre des formations privées, telles que Fitspro, à Genève, par exemple. « Pour moi, les écoles privées proposent des spécialisations mais pas de niveau général. En sortant du CFC, un apprenti diplômé a été formé pour ouvrir un fitness et le gérer.», explique Gregory Loeffel, responsable de filière au CPLN.

Depuis deux ans, les formateurs se battent pour tenter d'instaurer une certaine rigueur auprès des fitness du canton : formations, suivi et contrôle. Rigueur qui semble de plus en plus dans s'ancrer les mœurs des responsables de salles neuchâteloises. /ali